LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires du pin ou du chêne sont des insectes ayant un impact conséquent sur :

PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

- Réactions cutanées : démangeaisons intenses, rougeurs, gonflements, petites cloques ou boutons
- Atteinte oculaire : rougeur et irritation des yeux, sensation de sable, conjonctivite
- Problèmes respiratoires: éternuements, maux de gorge, toux, gêne respiratoire
- Réactions sévères : œdème de quincke, choc anaphylactique

PROBLÈME POUR LA BIODIVERSITÉ

Symptômes chez les animaux domestiques :

- Salivation excessive, langue gonflée, rouge ou noire (risque de nécrose)
- Vomissements
- Difficulté à respirer
- Démangeaisons ou gonflement des pattes, museau

Pour les arbres :

- Défoliation, plus grande vulnérabilité aux maladies et aux parasites
- Modification des écosystème, réduction de la biodiversité

QUI SONT LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

Les chenilles processionnaires du pin ou du chêne vivent en colonie.
On les surnomme “processionnaires” car elles se déplacent en file indienne.

La chenille processionnaire du pin est brun orangé alors que celle du chêne est plus argentée. Elle peuvent mesurer jusqu’à 4 cm de long à la fin de leur croissance.

Présente entre avril et juillet pour celle du chêne

Présente entre janvier et avril pour celle du pin

Les poils des chenilles processionnaires sont urticants et allergisants. Ils contiennent une toxine provoquant des réactions cutanées (démangeaisons, rougeurs), oculaires et respiratoires. Très légers, ils se dispersent facilement dans l’air et restent actifs longtemps. Le contact peut être direct (avec la chenille) ou indirect (avec des surfaces contaminées).

COMMENT SE PROTÉGER ?

- Ne pas s’approcher et ne pas toucher les chenilles ou leur nid, en particulier pour les enfants
- Se tenir à distance des arbres porteurs de nids
- Ne pas tenter de détruire les nids : faire appel à un spécialiste
- Porter des vêtements longs en cas de promenade en forêt ou près d’arbres infestés
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour de balade
- Bien laver les fruits et légumes de son jardin en cas d’infestation à proximité
- Éviter de faire sécher le linge à côté d’arbres infestés
- En cas de suspicion d’exposition aux chenilles, prendre une douche et changer de vêtements
- En cas de signes d’urgence vitale (détresse respiratoire…), appeler le 15 ou le 114 pour les personnes sourdes et malentendantes
- En cas de signes d’intoxication, consulter un médecin ou appeler le Centre Antipoison
- Si possible, photographier la Chenille pour en faciliter l’identification
- Si des animaux domestiques sont touchés, consulter un vétérinaire ou appeler un centre antipoison vétérinaire

QUELS SONT LES MOYENS DE LUTTE CURATIFS ?

Les moyens mécaniques:

- La destruction des nids par des professionnels équipés, si les arbres sont peu nombreux, faciles d’accès et de faible hauteur
- La pose de pièges: des colliers peuvent être mis autour des troncs en février, avant le départ des chenilles en procession pour devenir des nymphes (quand elles vont dans la terre)

Les moyens biologiques :

- Microbiologie
- Confusion sexuelle

Les moyens chimiques : Produits insecticides

Retrouver d’autres moyens sur le site de fredon

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR LES ANIMAUX ?

- les chiens représentent 92% des cas
- les chats environ 7 % des cas

Les lésions chez les animaux se situent principalement au niveau de la cavité buccale. Ceci est dû au mode d’exposition : léchage, prise en gueule de chenilles par les chiens, ingestion par les chevaux et les ruminants de végétaux contaminés. Une complication majeure est la nécrose plus ou moins étendue de la langue, qui peut être prévenue ou limitée par une prise en charge médicale très rapide de l’animal. Des lésions des pattes et du système digestif peuvent également survenir.

SIGNALEMENT DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Pour signaler la présence de chenilles processionnaires :
RDV sur le site : https://chenille-risque.info/signaler-la-presence-de-chenilles-processionnaires/
Ou scanner ce QR Code :

PLATEFORME INTERACTIVE SIGNALEMENT CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Sources : Fredon, Anses, ARS